

Territoires de résidence et de scolarisation en Hauts-de-France

Quatre profils aux caractéristiques sociales différenciées et très peu de mobilités d'environnement pour les élèves

Loïc Ourdouillie

Antoine Van Assche

Rectorat de l'académie de Lille

Magalie Vigé

Rectorat de l'académie de Lille et CRIEF, Université de Poitiers

Élisabeth Vilain

Rectorat de l'académie de Lille

La région des Hauts-de-France est la troisième région la plus urbaine de France. Elle se caractérise par la concentration de sa population dans des communes denses et très denses tandis que les bourgs et petites villes sont bien moins représentés que dans les autres régions. Les disparités départementales sont toutefois importantes. Dans une région marquée à la fois par des fragilités sociales et par le dynamisme de ses espaces sous l'influence des métropoles de Lille et de Paris, quatre grands profils de territoires décrivent les lieux de vie des élèves du point de vue de leur environnement social et économique : les communes denses et très denses, caractérisées par des situations sociales très contrastées ; les communes périphériques, qui connaissent la situation la plus favorable ; les communes rurales éloignées, où l'économie repose sur les activités présentes ; les bourgs et petites villes, souvent en déprise économique et démographique. Le premier profil-type caractérise le Nord et le Pas-de-Calais, les trois autres concernent davantage l'Aisne, l'Oise et la Somme. Alors que l'environnement économique et social joue un rôle dans la réussite des élèves et leurs apprentissages, la plupart des élèves des Hauts-de-France ne connaissent pas de changement d'environnement social sur leur lieu d'études, celui-ci étant le plus souvent situé dans le même type de territoire que leur domicile.

RAPPEL Les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses par les auteurs n'engagent qu'eux-mêmes et pas les institutions auxquelles ils appartiennent, ni *a fortiori* la DEPP.

INTRODUCTION

Les Hauts-de-France comptent 534 000 élèves scolarisés en collèges et lycées. Avec un peu moins de 10,0 % des élèves du second degré de France métropolitaine, la région est la troisième derrière l'Île-de-France (20,0 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (12,4 %). Les Hauts-de-France sont composés de cinq départements aux poids très différents : près de 45,0 % des élèves du second degré résident dans le département du Nord, le département le plus peuplé de France (Fiévet, 2016), tandis que moins de 9 % des élèves vivent dans l'Aisne, le département le moins peuplé de la région.

Les Hauts-de-France sont la troisième région la plus urbaine de France : près de quatre élèves sur cinq habitent dans une commune urbaine ↘ **Figure 1**. Ses élèves se concentrent essentiellement dans les communes urbaines denses et très denses (67,0 %), de façon plus marquée qu'en France métropolitaine hors Île-de-France (55,2 %) ↘ **Annexe 1** p. 146. Ce sont surtout les élèves du Nord et du Pas-de-Calais qui vivent dans l'urbain : la part d'élèves qui résident dans une commune urbaine atteint 90,6 % dans le Nord et 81,7 % dans le Pas-de-Calais. La région se caractérise en effet par plusieurs grandes unités urbaines (Lille, Douai-Lens, Béthune et Valenciennes), toutes situées dans ces deux départements. La métropole lilloise regroupe à elle seule 18,9 % des élèves du second degré de la région. La part d'élèves qui vivent dans une commune urbaine est inférieure à la moyenne régionale dans l'Oise (67,2 %), dans la Somme (55,5 %) et dans l'Aisne (55,2 %). Dans ces trois départements, les unités urbaines de Creil, d'Amiens et de Saint-Quentin sont de taille bien plus petite que celles du Nord et du Pas-de-Calais.

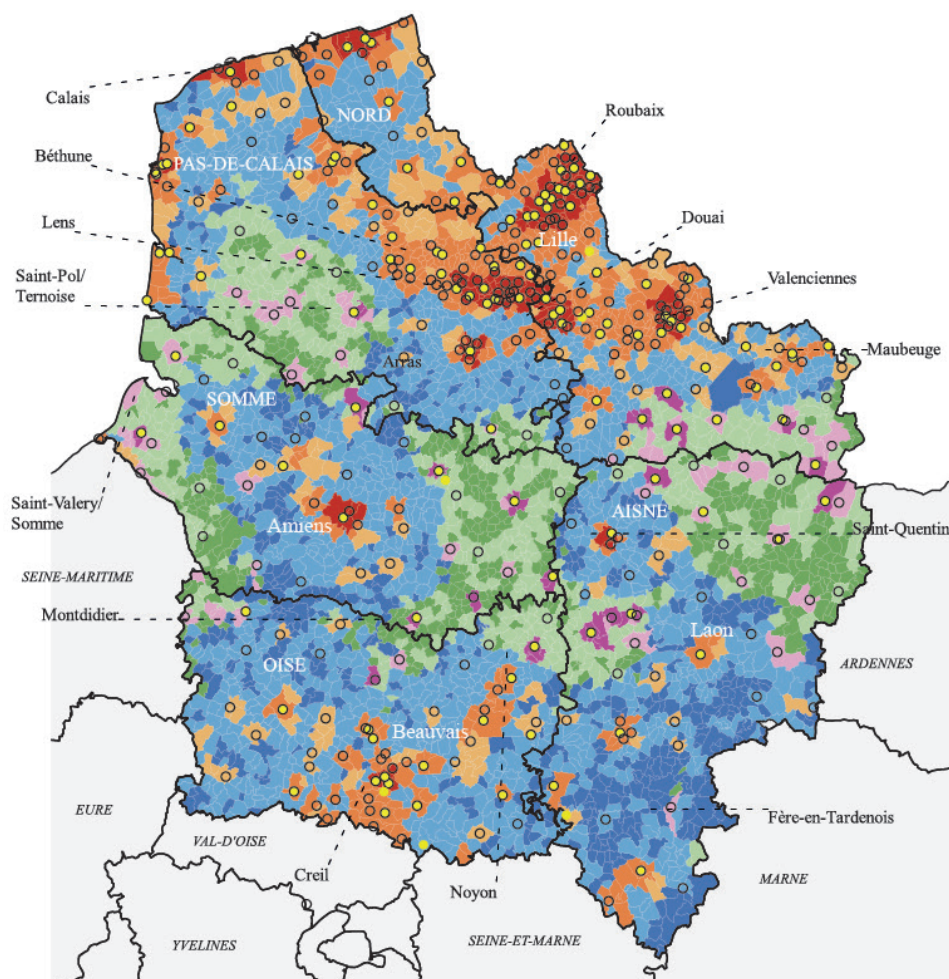
Dans les Hauts-de-France, les élèves sont relativement moins nombreux qu'en France à résider dans les bourgs et les petites villes. Il existe là encore de fortes disparités départementales. Environ 15 % des élèves de l'Aisne et de la Somme vivent dans ce type de commune, tandis que ce taux ne dépasse pas les 3 % dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

L'Aisne et la Somme sont les départements les plus ruraux de la région, avec près d'un élève sur deux résidant dans une commune rurale. La Somme se distingue par une proportion importante d'élèves résidant dans une commune rurale dite éloignée (46,1 % contre 24,7 % dans la région). L'Oise, département moins rural que l'Aisne et la Somme, a toutefois une forte part d'élèves vivant dans une commune rurale périphérique.

Malgré ces disparités départementales, le nombre d'élèves qui vivent dans le rural est semblable d'un département à un autre, allant de 20 000 élèves pour l'Aisne et la Somme à 24 000 élèves pour l'Oise et le Pas-de-Calais. Dans le Nord, seul un élève sur dix réside dans le rural : toutefois, au regard du poids de la population de ce département, cela représente un nombre d'élèves aussi important que dans le rural de l'Aisne.

Les élèves des Hauts-de-France vivent dans un environnement économique et social fragile : les taux de chômage et de pauvreté y sont parmi les plus élevés de France métropolitaine. Les jeunes des Hauts-de-France sont ainsi les plus touchés par le chômage en France, avec 36,6 % de chômeurs parmi les 15-24 ans et un taux d'emploi le plus faible de France métropolitaine (25,7 %). Les difficultés d'insertion des jeunes sur le marché du travail sont en partie liées à leur faible niveau de diplôme. La part des 15-24 ans non scolarisés sans diplôme, de 28,8 %, est supérieure de 6 points à la moyenne nationale. Ces fragilités sociales sont plus ou moins accentuées selon les territoires. Dans les départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais, l'insertion sur le marché du travail est la plus délicate.

↘ **Figure 1** Cartographie des communes de la région Hauts-de-France selon la typologie 2019 de la DEPP



Type d'établissement présent sur la commune

- au moins un collège
- au moins un lycée et/ou un lycée professionnel
- au moins un collège et au moins un lycée et/ou un lycée professionnel

Type de commune

- | | |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| ■ Rurale éloignée très peu dense | ■ Bourg |
| ■ Rurale éloignée peu dense | ■ Petite ville |
| ■ Rurale périphérique très peu dense | ■ Urbaine périphérique peu dense |
| ■ Rurale périphérique peu dense | ■ Urbaine dense |
| | ■ Urbaine très dense |

Champ : Hauts-de-France.
 Source : Insee, IGN 2019 ; DEPP-MENJS.

L'Oise s'en sort un peu mieux avec un taux d'emploi supérieur de 0,9 point à la moyenne nationale (30,1 %). À un niveau infra-départemental, certains territoires densément peuplés paraissent confrontés à de multiples fragilités sociales, comme le bassin minier malgré sa reconversion économique (Marot, 2019). Ces difficultés sociales sont également particulièrement présentes dans les territoires les plus éloignés des grands centres urbains : bourgs, petites villes, territoires ruraux éloignés. D'autres territoires, à la périphérie des grandes unités urbaines, accueillent des populations plus favorisées.

L'environnement économique et social, qu'il soit favorisé ou défavorisé, joue un rôle sur la réussite des élèves et leurs apprentissages (Duru-Bellat, 2003). Il vient s'ajouter à l'influence du niveau social de la famille. Ainsi, dans les établissements où la part d'élèves issus de familles défavorisées est élevée, un contexte social défavorisé accentue les difficultés sociales des élèves allant même jusqu'à influencer leur avenir scolaire et leurs aspirations professionnelles (Duru-Bellat, Le Bastard-Landrier *et al.*, 2004 ; Nakhili, 2005).

Cet article s'attache à caractériser les territoires de la région des Hauts-de-France en mettant en regard le contexte socio-économique dans lequel les élèves du second degré vivent et l'environnement scolaire dans lequel ils étudient. Il montre que les neuf types de territoires de la typologie de la DEPP (Duquet-Métayer & Monso, 2019) s'y regroupent en quatre classes homogènes du point de vue de leur profil social : communes denses et très denses, communes périphériques, communes rurales éloignées et enfin bourgs et petites villes. Ces classes, représentées dans chaque département, dessinent toutefois un nuancier de situations sur lequel appuyer des politiques éducatives différenciées.

UNE TRÈS LARGE PART DES ÉLÈVES VIT ET ÉTUDIE DANS LES COMMUNES URBAINES DENSES OU TRÈS DENSES

Dans les Hauts-de-France, 355 651 élèves vivent dans une commune urbaine dense ou très dense, soit 67,0 % des élèves de la région ➤ **Tableau 1**. Parmi eux, plus d'un élève sur deux réside dans le département du Nord, composé de 59 communes urbaines très denses concentrées autour de Lille. Par comparaison, l'Aisne et la Somme n'en comptent que cinq en tout : Saint-Quentin, Amiens et les trois communes qui les joutent, Gauchy, Camon et Rivery. Ces deux départements comptent ainsi la plus faible proportion d'élèves en communes urbaines denses ou très denses, avec respectivement 33,0 % et 34,8 %.

Les élèves des communes urbaines denses et très denses évoluent dans un environnement social hétérogène

Les élèves vivant dans les communes urbaines denses et très denses évoluent dans des environnements contrastés socialement. Ces territoires rassemblent en effet toutes les catégories sociales, en proportions semblables à la moyenne régionale ➤ **Tableau 2** p. 138. En outre, l'indice de position sociale (IPS) (**annexe 2** p. 147) moyen qui se situe à 96,5 a une forte dispersion : un quart des enfants ont un IPS inférieur à 62 et un autre quart un IPS supérieur à 120 ➤ **Figure 2** p. 138. Par ailleurs, dans ces territoires très urbanisés, le taux de chômage est plus élevé qu'en moyenne dans la région.

Le Nord et le Pas-de-Calais sont les deux départements les plus urbanisés de la région et aussi ceux où les contrastes sociaux au sein de l'ensemble des communes urbaines denses et très denses sont les plus importants. Dans le Nord, un quart des enfants qui vivent dans

➤ **Tableau 1 Répartition des élèves du second degré des Hauts-de-France selon leur lieu de résidence**

Type de commune	Aisne		Nord		Oise		Pas-de-Calais		Somme		Hauts-de-France		France métr. (hors Île-de-France)	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Rurales	20 451	44,8	21 806	9,4	24 239	32,8	24 343	18,3	20 485	44,5	111 324	21,0	1 147 796	26,7
Rurale éloignée très peu dense	1 620	3,5	172	0,1	799	1,1	1 144	0,9	2 827	6,1	6 562	1,2	104 123	2,4
Rurale éloignée peu dense	4 489	9,8	3 387	1,5	2 417	3,3	4 012	3,0	6 615	14,4	20 920	3,9	322 223	7,5
Rurale périphérique très peu dense	3 330	7,3	341	0,1	2 284	3,1	1 500	1,1	1 876	4,1	9 331	1,8	61 540	1,4
Rurale périphérique peu dense	11 012	24,1	17 906	7,7	18 739	25,3	17 687	13,3	9 167	19,9	74 511	14,0	659 910	15,4
Urbaines	25 193	55,2	210 898	90,6	49 735	67,2	108 565	81,7	25 512	55,5	419 903	79,0	3 146 348	73,3
Bourg	2 739	6,0	2 355	1,0	924	1,2	2 196	1,7	2 158	4,7	10 372	2,0	213 096	5,0
Petite ville	4 744	10,4	4 432	1,9	1 892	2,6	430	0,3	4 079	8,9	15 577	2,9	169 070	3,9
Urbaine périphérique peu dense	2 631	5,8	12 503	5,4	7 783	10,5	12 090	9,1	3 296	7,2	38 303	7,2	393 828	9,2
Urbaine dense	9 780	21,4	79 223	34,0	30 980	41,9	48 217	36,3	4 954	10,8	173 154	32,6	1 233 697	28,7
Urbaine très dense	5 299	11,6	112 385	48,3	8 156	11,0	45 632	34,3	11 025	24,0	182 497	34,4	1 136 657	26,5
Ensemble	45 644	100,0	232 704	100,0	73 974	100,0	132 908	100,0	45 997	100,0	531 227	100,0	4 294 144	100,0

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : en 2019, 20 451 élèves du second degré de l'Aisne résident dans une commune rurale, soit 44,8 % de l'ensemble des élèves de ce département.

Champ : élèves du second degré scolarisés dans un établissement des Hauts-de-France public ou privé sous contrat sous tutelle du ministère en charge de l'Éducation. Géographie au 1^{er} janvier 2019.

Source : DEPP-MENJS, Système d'information Scolarité.

une commune urbaine très dense a un IPS inférieur à 62 et un autre quart un IPS supérieur à 129. De même pour les élèves qui habitent dans une commune urbaine dense, un quart a un IPS inférieur à 66 et un autre quart un IPS supérieur à 125. Dans ce département, les situations de pauvreté sont particulièrement marquées, notamment en raison du chômage élevé. La pauvreté touche surtout les grandes villes comme Roubaix, Maubeuge, Valenciennes ou Douai. Elle n'épargne pas non plus celles des autres départements, comme Calais ou Amiens. L'Oise, quant à elle, bénéficie de sa proximité avec la région parisienne : son développement économique et sa dynamique démographique s'en ressentent (Jamme & Le Scouëzec, 2016). À l'échelle des départements, c'est d'ailleurs dans l'Oise que les communes urbaines denses affichent l'IPS moyen le plus élevé (104,7). Toutefois, si la précarité y est moins fréquente qu'ailleurs en région, elle est concentrée dans certains territoires comme Creil, commune très dense, parmi les plus pauvres de France métropolitaine (Jamme & Le Scouëzec, 2016).

Des situations sociales très contrastées au sein ou entre établissements des communes denses ou très denses

Si 67,0 % des élèves du second degré de la région résident dans des communes urbaines denses et très denses, les trois quarts des établissements y sont implantés, scolarisant ainsi 80 % des élèves.

► **Tableau 2 Répartition des élèves du second degré des Hauts-de-France par type de commune selon leur origine sociale en 2019-2020 (en %)**

Type de commune	Agriculteur	Artisan, commerçant, chef d'entreprise	Cadre, profession intellectuelle supérieure	Profession intermédiaire	Employé	Ouvrier	Autre	Ensemble
Rurale éloignée très peu dense	7,4	7,1	8,6	12,0	12,8	39,0	13,1	100,0
Rurale éloignée peu dense	3,7	7,8	9,1	11,7	14,4	40,2	13,1	100,0
Rurale périphérique très peu dense	4,3	8,2	15,0	14,4	15,9	32,1	10,2	100,0
Rurale périphérique peu dense	2,2	8,3	18,9	16,6	16,9	28,1	9,0	100,0
Bourg	1,5	6,5	7,5	9,3	14,6	38,5	22,1	100,0
Petite ville	0,6	6,1	7,5	9,7	15,9	33,9	26,4	100,0
Urbaine périphérique peu dense	1,1	7,7	17,1	16,5	16,7	29,9	11,0	100,0
Urbaine dense	0,4	6,6	16,7	13,9	16,4	29,2	16,8	100,0
Urbaine très dense	0,1	6,1	16,5	11,4	16,1	27,9	21,9	100,0
Hauts-de-France	0,9	6,8	16,1	13,3	16,2	29,6	17,1	100,0

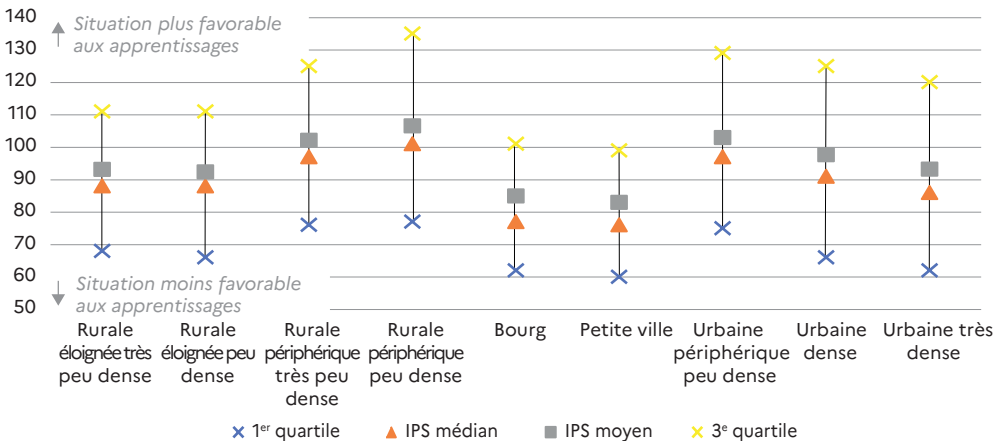
Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : en 2019-2020, 74 % des élèves vivant dans une commune rurale éloignée ont un parent agriculteur.
Note : la modalité « autre » regroupe les catégories sociales suivantes : retraité, sans activité professionnelle et non-renséigné.

Champ : élèves du second degré scolarisés dans un établissement des Hauts-de-France public ou privé sous contrat sous tutelle du ministère en charge de l'Éducation. Géographie au 1^{er} janvier 2019.

Source : DEPP-MENJS, Système d'information Scolarité.

► **Figure 2 IPS moyen des élèves du second degré des Hauts-de-France et quartiles par type de commune**



Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : dans les communes rurales éloignées très peu denses des Hauts-de-France, un quart des élèves a un IPS inférieur à 68, un autre quart un IPS supérieur à 111. Un élève sur deux a un IPS inférieur à 88. La moyenne des IPS est de 93,2 pour les élèves vivant dans ces territoires.

Champ : élèves du second degré scolarisés dans un établissement des Hauts-de-France public ou privé sous contrat sous tutelle du ministère en charge de l'Éducation. Géographie au 1^{er} janvier 2019.

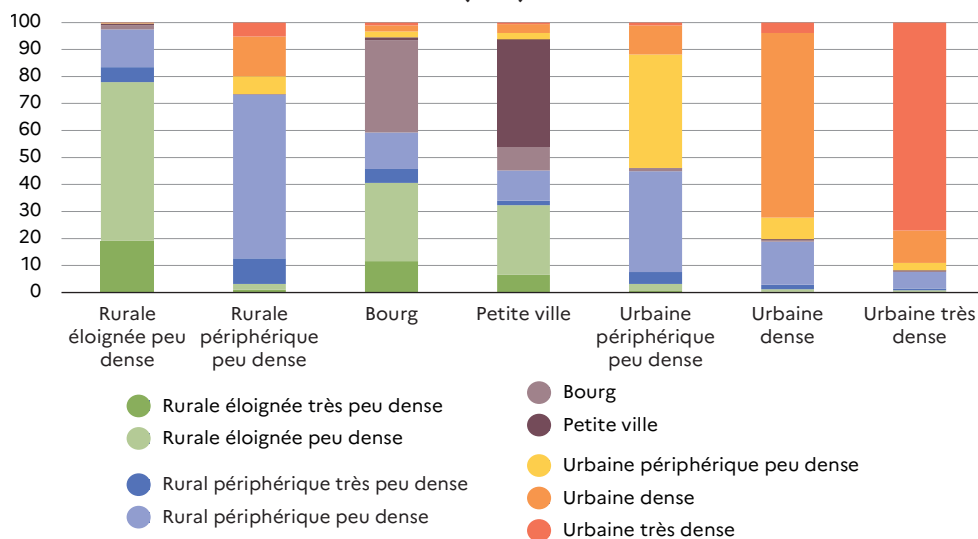
Source : DEPP-MENJS, Système d'information Scolarité.

La grande majorité des élèves scolarisés dans les communes urbaines denses et très denses réside dans ce même type de commune (81,1 %). Les autres élèves vivent principalement dans une commune rurale périphérique, proche géographiquement : 17,6 % des élèves scolarisés dans une commune urbaine dense viennent d'une commune rurale périphérique ; ce taux est de 6,8 % dans les communes urbaines très denses ↘ **Figure 3**. Les élèves, issus de ces territoires périphériques qui sont en moyenne plus favorisés socialement, rejoignent ainsi des établissements aux profils sociaux très divers.

Les disparités départementales sont toutefois fortes. Dans le Nord, 89,6 % des élèves scolarisés dans une commune urbaine dense ou très dense y résident également, tandis que 6,1 % résident dans le rural. Dans l'Oise et la Somme, parmi les élèves scolarisés dans une commune urbaine dense ou très dense, moins de 70 % y vivent également (68,0 % dans l'Oise et 61,6 % dans la Somme) et un quart vit dans une commune rurale, essentiellement dans le rural périphérique. Le même mécanisme est à l'œuvre dans l'Aisne, où seulement un peu plus d'un élève sur deux scolarisé dans une commune urbaine dense ou très dense réside dans ce même type de commune.

L'environnement social varie ainsi fortement d'un établissement à un autre, conduisant à une absence de mixité sociale par endroits : au sein de certains collèges, la part d'élèves dont au moins un des parents est ouvrier est supérieure à 80 %. Ainsi, le dispositif d'éducation prioritaire¹ se retrouve essentiellement dans ces communes urbaines denses et très denses : 85 des 108 collèges de REP des Hauts-de-France et 53 des 54 collèges de REP+ y sont implantés.

↘ **Figure 3** Répartition des élèves du second degré des Hauts-de-France par lieu de scolarisation selon leur lieu de résidence (en %)



Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : dans les établissements des communes rurales éloignées peu denses, 19,1 % des élèves du second degré vivent dans une commune rurale éloignée peu dense.

Champ : élèves du second degré scolarisés dans un établissement des Hauts-de-France public ou privé sous contrat sous tutelle du ministère en charge de l'Éducation. Géographie au 1^{er} janvier 2019.

Source : DEPP-MENJS, Système d'information Scolarité.

1. La politique d'éducation prioritaire vise à réduire les écarts de réussite entre les élèves scolarisés en éducation prioritaire et ceux qui ne le sont pas. Les enseignants y bénéficient de conditions particulières d'exercice permettant notamment de développer et faciliter le travail collectif et la formation continue.

LES ÉLÈVES HABITANT LES COMMUNES PÉRIPHÉRIQUES ÉVOLUENT DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ET SCOLAIRE FAVORABLE

Dans les Hauts-de-France, 122 145 élèves résident dans une commune périphérique, qu'elle soit urbaine ou rurale, ce qui représente 23,0 % des élèves de la région. Cette part est plus faible qu'au niveau national (28,1 %). Dans l'Oise, l'Aisne et la Somme, les parts d'élèves résidant dans ce type de commune sont plus importantes qu'en moyenne dans la région (respectivement 38,9 %, 37,2 % et 31,2 %).

Un environnement social favorisé dans les communes périphériques mais des disparités départementales

Dans les communes périphériques, les élèves évoluent dans un environnement social favorable. À l'échelle de la région, c'est là que l'on trouve les IPS moyens les plus élevés : 106,6 dans le rural périphérique peu dense, 102,1 dans le rural périphérique très peu dense et 103,0 dans l'urbain périphérique peu dense. Ces communes se distinguent en outre par des taux de chômage plus faibles qu'ailleurs. Dans ces territoires périphériques résident des familles qui travaillent principalement dans les communes urbaines denses et très denses avoisinantes, ces dernières étant dynamiques en matière de créations d'emploi, et concentrant les fonctions d'encadrement et à forte valeur ajoutée (Becuwe, Brefort, Vilain, 2016). Sur ces territoires, la part des élèves dont au moins un des parents est cadre est la plus importante de la région : elle atteint par exemple 18,9 % dans les communes rurales périphériques peu denses contre 16,1 % en moyenne régionale.

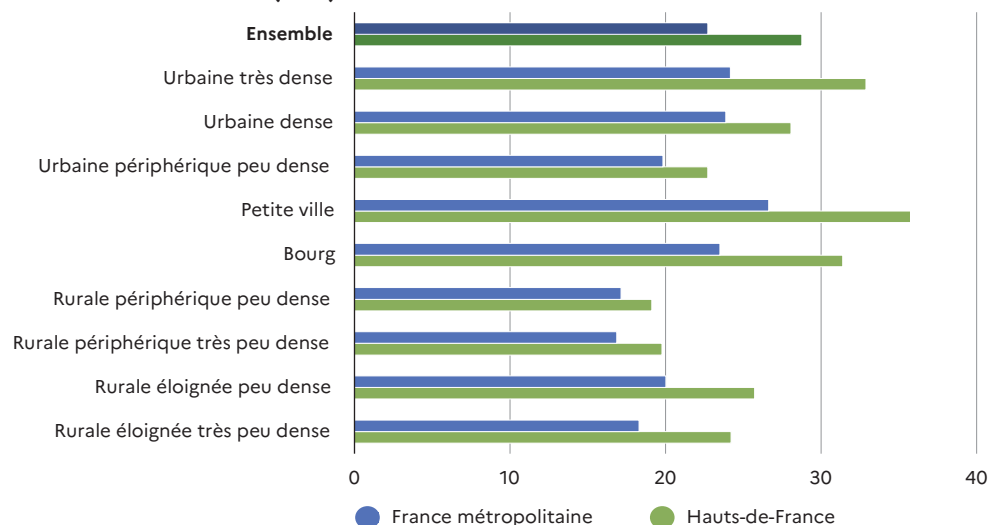
Les communes de cette catégorie renvoient toutefois à des réalités pour partie différentes à l'échelle des départements. Ainsi, les jeunes de l'Aisne évoluent dans un cadre un peu moins favorable que leurs homologues des autres départements, avec un IPS moyen inférieur à 100. Ceci est particulièrement marqué dans les communes urbaines périphériques où l'IPS n'est que de 94,8 (103 au niveau régional). L'Aisne est en effet le département de la région le plus touché par le chômage et la pauvreté. La part des jeunes de 15-24 ans non scolarisés et sans diplôme est plus élevée que la moyenne régionale y compris dans ces communes périphériques ↘ **Figure 4**. Ces communes étant surreprésentées dans l'Aisne, ce contexte social affecte une part d'élèves importante. À l'inverse, les jeunes qui résident dans les communes rurales périphériques peu denses du Nord évoluent dans une situation plus favorable aux apprentissages : l'IPS moyen atteint à 110,7, soit 3 points de plus que la moyenne régionale. Dans ces communes sous l'influence de la métropole lilloise, la part des cadres et des professions intellectuelles supérieures est la plus élevée de la région (23,6 %, soit 4,7 points de plus que la moyenne régionale dans les communes de ce type).

Des profils sociaux favorables dans les établissements des communes périphériques quoique plus contrastés dans le Nord et dans l'Aisne

Les communes périphériques comptent 94 collèges, 12 lycées ou lycées professionnels, ce qui représente 11,1 % des établissements du second degré de la région.

Ces établissements accueillent une grande majorité d'élèves qui résident dans une commune périphérique (81,6 %). Ceux-ci vivent et étudient donc généralement dans un environnement social favorable aux apprentissages. Toutefois, certains viennent d'un autre environnement qui l'est moins : ainsi 14,3 % d'entre eux résident dans une commune dense ou très dense, au profil social moins favorable. Le phénomène impacte particulièrement

↘ **Figure 4** Part des 15-24 ans non scolarisés sans diplôme par type de commune de résidence dans les Hauts-de-France (en %)



Éducation & Formations n° 102 © DEPP

Lecture : en 2016, 24,2 % des 15-24 ans qui vivent dans une commune rurale éloignée très peu dense et qui sont non scolarisés dans un établissement d'enseignement n'ont pas de diplôme, contre 18,3 % en moyenne en France métropolitaine.

Champ : individus âgés de 15 à 24 ans non scolarisés dans un établissement d'enseignement. Géographie au 1^{er} janvier 2019.

Source : Insee, recensement de la population 2016.

la composition sociale de la population des établissements du périphérique du Nord où 21,7 % des élèves résident dans une commune urbaine dense au profil social plus contrasté. Une nuance est également à souligner dans l'Aisne où, si quasiment tous les élèves scolarisés dans les communes périphériques y résident, l'environnement social est le plus défavorisé de la région pour ce type de commune.

Ces raisons éclairent le classement en éducation prioritaire de trois collèges publics sur les 72 implantés dans une commune périphérique.

DANS LES COMMUNES RURALES ÉLOIGNÉES, LES ÉLÈVES ÉVOLUENT DANS UN ENVIRONNEMENT SOCIAL ASSEZ HOMOGENE SANS ÊTRE FAVORISÉ

Dans les Hauts-de-France, 27 482 élèves résident dans une commune rurale éloignée, soit 5,1 % des élèves de la région. Cette part est très inférieure au niveau national (10,1 %). Toutefois, la Somme et l'Aisne se distinguent avec une part d'élèves résidant dans ce type de commune plus importante qu'au plan national (respectivement 20,5 % et 13,3 %).

Un environnement social peu favorisé et peu contrasté dans les communes rurales éloignées

Les communes rurales éloignées, très peu denses et peu denses, ont un IPS moyen inférieur à la moyenne régionale (93,2 pour les très peu denses et 92,4 pour les peu denses, contre

97,0 en moyenne pour la région), proche de celui des communes urbaines très denses. Toutefois, si dans ces dernières la mixité sociale est forte, dans les communes rurales éloignées l'environnement social est quant à lui, assez homogène. En effet, la dispersion des IPS des élèves est relativement réduite. Elle est à peine plus importante que dans les bourgs et les petites villes. L'économie y est essentiellement présente et de petite industrie (Becuwe, Brefort, Vilain, 2016). Les habitants des communes rurales éloignées sont moins confrontés au chômage qu'ailleurs dans la région : le taux de chômage est de 12,9 % dans les communes rurales éloignées très peu denses et de 14,7 % dans les communes rurales éloignées peu denses (17,1 % au niveau régional). Si le niveau de qualification des habitants de ces communes est moins élevé qu'en moyenne au niveau régional, il semble davantage adapté au tissu productif local (Borey & Leroy, 2018). Ainsi, la part des élèves du second degré dont au moins un parent est agriculteur, artisan, commerçant ou chef d'entreprise est supérieure à la moyenne régionale. Par ailleurs, ces territoires connaissent une dynamique démographique légèrement plus forte que dans l'ensemble de la région, conséquence d'un prix de l'immobilier plus faible qu'ailleurs permettant d'attirer les catégories sociales moyennes (Becuwe, Brefort, Vilain, 2016).

Quelques établissements implantés dans les communes rurales éloignées qui accueillent aussi des élèves du rural périphérique

Seuls 20 collèges et un lycée professionnel sont implantés dans des communes rurales éloignées (soit moins de 2 % des établissements régionaux du second degré) et aucun ne l'est dans une commune éloignée très peu dense. L'offre de formation est en outre globalement faible et peu diversifiée (peu voire pas de sections sportives et de sections linguistiques).

Ces établissements scolarisent 1,1 % des élèves de la région (contre 2,9 % en France hors Île-de-France). La grande majorité réside dans une commune rurale éloignée (78,0 %) : ces élèves vivent et étudient dans un même environnement social. Les autres résident dans une commune rurale périphérique, à l'environnement social plus favorable.

Là encore, des différences départementales existent. Dans la Somme, la part d'élèves scolarisés et résidant dans une commune rurale éloignée atteint 89,5 %, soit 11,5 points de plus qu'en moyenne régionale. Dans le Pas-de-Calais, bien plus dense en grands pôles d'emploi, la part d'élèves scolarisés dans une commune rurale éloignée et résidant dans ce même type de commune est inférieure à la moyenne régionale (60,6 %) et la part de ceux qui vivent dans une commune rurale périphérique est de 38,6 %.

Dans les établissements de ces territoires, si l'accueil d'élèves un peu plus favorisés est localement significatif, il reste que plusieurs des 20 collèges, publics à une exception, ont des IPS faibles, comparables aux IPS de collèges labellisés en éducation prioritaire dans la région, interrogeant sur le classement de seuls deux d'entre eux dans ce dispositif.

LES ÉLÈVES VIVANT DANS LES BOURGS ET PETITES VILLES FONT FACE À DES DIFFICULTÉS SOCIALES QU'ILS RETROUVENT AU SEIN DE LEURS ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Dans les Hauts-de-France, 25 949 élèves résident dans un bourg ou une petite ville, soit 4,9 % de la population scolaire de la région. Ce taux est inférieur de 4 points au national :

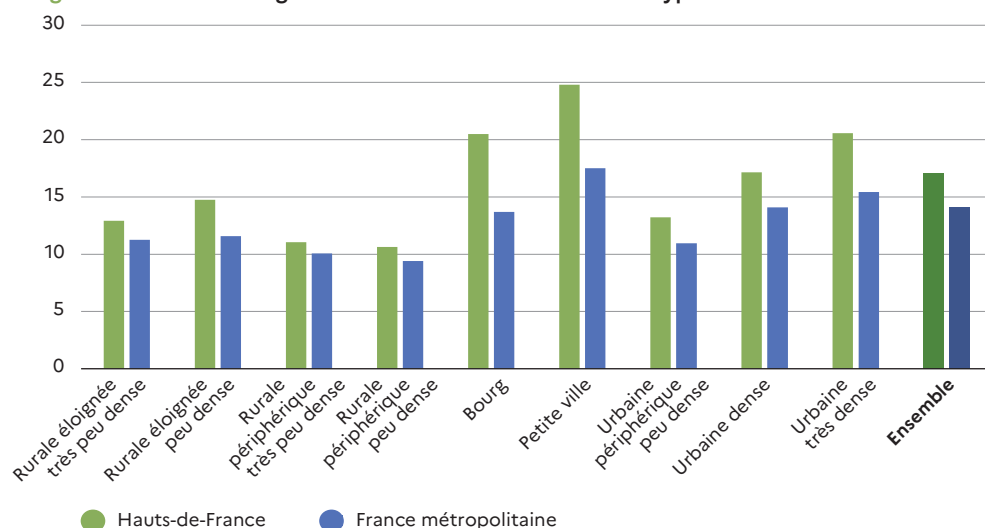
la région ne compte en effet que 89 bourgs et 41 petites villes. La part des élèves résidant dans un bourg ou une petite ville ne dépasse pas 4,0 % dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de l'Oise, où peu de communes sont identifiées comme des petites villes telles que Saint-Pol-sur-Ternoise ou Noyon. À l'inverse, dans l'Aisne et la Somme, ces élèves occupent une place importante dans la population scolaire (respectivement 16,4 % et 13,6 %) : les bourgs et petites villes, tels que Saint-Valéry-sur-Somme, Montdidier et Fère-en-Tardenois, sont en effet plus nombreux.

Les élèves des bourgs et petites villes font face à davantage de fragilités sociales qu'au plan national

Avec les taux de chômage les plus élevés de la région (respectivement 20,5 % et 24,8 %), les bourgs et petites villes constituent des poches de fragilités sociales. L'écart avec les autres types de territoires est même plus marqué que ce que l'on observe au plan national **Figure 5**. Les bourgs et petites villes des Hauts-de-France se caractérisent en outre par un taux d'emploi bien plus faible qu'au niveau national (52,9 % en moyenne dans les bourgs en France et 61,5 % dans les petites villes), ce qui rend compte cette fois d'une inactivité plus élevée de la population au sein de ces territoires par rapport aux mêmes types de communes en France. Enfin, les bourgs et petites villes sont en ralentissement démographique (depuis 2006, leur population décroît à un rythme annuel moyen de 0,3 %) et la population y est vieillissante (dans les bourgs, le poids des 55 ans et plus est de 35,8 % contre 29,3 % en moyenne dans la région).

Les bourgs des Hauts-de-France se ressemblent d'un point de vue social, sans que des différences départementales soient notables : 38,5 % des élèves ont au moins un parent ouvrier, soit 9 points de plus que la moyenne régionale. L'IPS moyen est de 85,0, allant de 82,9 dans l'Aisne à 87,6 dans la Somme.

 **Figure 5** Taux de chômage dans les Hauts-de-France selon le type de commune



Éducation & formations n° 102 © DEPP

Lecture : en 2016, le taux de chômage dans les communes rurales éloignées très peu denses des Hauts-de-France est de 12,9 %.

Champ : population âgée de 15 à 64 ans, géographie au 1^{er} janvier 2019.

Source : Insee, recensement de la population exploitation principale 2016.

Des différences départementales existent en revanche pour ce qui est des petites villes de la région : alors que l'IPS moyen de ce type de communes est de 83,0, il va de 79,1 dans le Nord à 89,2 dans le Pas-de-Calais. Les petites villes du Nord sont particulièrement vulnérables, avec un taux de chômage de 28,0 %. Dans le Pas-de-Calais, la situation de ces territoires est plus favorable, avec un taux de chômage de 19,7 % et une part de cadres et professions intermédiaires supérieure à la moyenne régionale.

Les bourgs et petites villes scolarisent pour moitié des élèves vivant dans le rural

Les bourgs et les petites villes comptent 120 établissements : 81 collèges et 39 lycées et lycées professionnels, scolarisant 9,2 % des élèves des Hauts-de-France.

Les élèves scolarisés dans un bourg ou une petite ville n'y résident que pour 44,5 % d'entre eux. Les autres vivent dans une commune rurale avoisinante, dans sept cas sur dix une commune rurale dite éloignée. Le profil social de ces derniers est à peine plus favorisé que celui de leurs camarades des bourgs et petites villes, aussi cet apport n'est pas facteur d'une plus grande mixité sociale.

Au regard de la composition sociale de la population scolaire, 19 collèges de bourgs et petites villes, soit un tiers des collèges publics, font partie du réseau d'éducation prioritaire (dont l'un en REP+). Un collège sur deux de petite ville est en éducation prioritaire contre un sur cinq de bourg dans les Hauts-de-France.

CONCLUSION

Cet article caractérise les territoires de la région des Hauts-de-France au regard du contexte socio-économique dans lequel leurs élèves du second degré vivent et étudient. En s'appuyant sur la typologie des communes de la DEPP (Duquet-Métayer & Monso, 2019), il montre que les élèves du second degré des Hauts-de-France vivent dans quatre ensembles territoriaux distincts, chacun ayant ses propres caractéristiques économiques et sociales.

Les élèves vivent principalement dans le territoire dans lequel ils étudient, ce qui maintient le manque de diversité sociale au sein des établissements des types de commune les plus défavorisés. C'est le cas dans les établissements des bourgs et des petites villes, communes qui font face à d'importantes fragilités sociales, et qui scolarisent des élèves vivant dans des communes rurales éloignées, également assez peu favorisées en moyenne. C'est également le cas dans les établissements des communes rurales éloignées, à l'environnement assez peu favorisé, qui accueillent également des élèves locaux.

Le même constat de faible diversité sociale apparaît dans les établissements des communes périphériques, dont le cadre social est cette fois plus favorable qu'ailleurs en région et qui accueillent des élèves qui y résident également.

Davantage de mixité sociale est observée dans les établissements des communes urbaines denses ou très denses. Ces communes, très représentées dans les Hauts-de-France, scolarisent des élèves qui vivent pour quatre sur cinq d'entre eux également dans ce type de commune. Environ un sur dix vit dans des communes périphériques, territoires plus favorisés socialement, ce qui renforce la diversité sociale qui caractérise les communes urbaines denses et très denses.

Notre article permet également de montrer qu'il existe des particularités départementales au sein de chacun de ces ensembles territoriaux.

Les constats que nous faisons à un niveau départemental ne rendent pas nécessairement compte des enjeux à une échelle plus fine. Si les élèves issus des territoires urbains périphériques renforcent la mixité sociale qui caractérise les communes urbaines denses et très denses, l'environnement social varie fortement d'un quartier et d'un établissement à un autre, avec une très faible mixité sociale par endroits. Le phénomène de séparation résidentielle qui a lieu dans les grandes villes de la région (Lecomte & Werquin, 2016) a pour conséquence la concentration d'élèves issus de familles défavorisées dans certains établissements et d'élèves très favorisés dans d'autres, les élèves étant affectés à un établissement de secteur au regard de leur lieu de résidence. De plus, certains établissements peuvent être confrontés à un phénomène d'évitement, renforçant cette séparation résidentielle : certaines familles favorisées peuvent ne pas vouloir scolariser leurs enfants dans le collège ou le lycée public de secteur, ne le jugeant pas suffisamment performant (Ben Ayed, Broccolichi, Trancart, 2013). Parce qu'elle porte sur des territoires composés chacun d'un ensemble de communes, notre étude ne permet pas d'isoler ces phénomènes.

D'un point de vue méthodologique, nous avons étudié les seuls élèves du second degré scolarisés dans un établissement sous tutelle du ministère en charge de l'Éducation nationale. Nous avons volontairement exclu les élèves du premier degré, pour lesquels le lien entre lieu de vie et lieu de scolarisation nous semble moins à enjeux au regard du maillage territorial très fin des écoles maternelles et élémentaires. Nous avons également exclu de notre analyse les élèves en formation post-bac et les élèves en apprentissage, dont les enjeux en matière de lieu de formation sont particuliers. Pour les premiers, les lieux de formation se situent le plus souvent dans des communes urbaines denses et très denses ; de plus, ces élèves ont en partie quitté le domicile parental pour rapprocher leur lieu de résidence de leur lieu de formation. Pour les seconds, les enjeux sont particuliers au regard de leur double appartenance à une école et à une entreprise : pour ces élèves, la localisation de l'entreprise d'apprentissage peut avoir un impact sur le lieu de formation. Nous avons enfin exclu de notre étude les élèves d'autres ministères, tel que le ministère de l'Agriculture, car les données dont nous disposons actuellement pour ces élèves ne nous permettent pas une analyse fine.

Au regard de nos conclusions, des analyses plus approfondies pourront être réalisées pour compléter nos résultats. Il conviendrait de réaliser une étude plus fine du lien entre lieu de résidence et lieu de formation pour lever la limite exposée précédemment. Un autre prolongement consisterait à étudier les parcours et la réussite des élèves selon les territoires. Notre article montre que les élèves étudient principalement dans les territoires dans lesquels ils vivent, or tous ces territoires ne proposent pas la même offre de formation, notamment au niveau lycée. Dans les territoires les plus urbanisés, le nombre de lycées est important et l'offre de formation diversifiée (sections internationales, sections sportives, etc.). À l'opposé, la quasi-totalité des territoires ruraux sont dépourvus de lycées, et les bourgs et petites villes proposent une offre de formation limitée. Une nouvelle étude pourrait ainsi s'interroger sur la poursuite d'études post-troisième selon les territoires de vie. Les élèves ont-ils un parcours scolaire différent selon leur lieu de résidence ? Cela a-t-il des conséquences en matière de choix de formation, de réussite aux examens et de poursuite d'études post-bac ?

ANNEXE 1 Typologie des communes utilisée

Dans notre étude, nous nous appuyons sur la typologie des communes mise à disposition par la DEPP (Duquet-Métayer & Monso, 2019). Dans cette classification neuf types de territoires sont identifiés (**tableau 3**), à partir de trois autres zonages : l'approche par les unités urbaines permet de distinguer les communes urbaines (i.e. appartenant à une unité urbaine) et les communes rurales (i.e. hors unités urbaines). Selon que les communes appartiennent ou non aux espaces sous l'influence des plus grands pôles urbains et la densité de leur population, les communes sont alors réparties en cinq catégories pour les communes urbaines et quatre catégories pour les communes rurales. La géographie communale est celle au 1^{er} janvier 2019.

↘ **Tableau 3** Typologie des communes 2019 de la DEPP

Type de commune (ZUU)	Sous l'influence des grands pôles urbains (ZAU)	Grille de densité	Typologie de la DEPP	Exemple de communes des Hauts-de-France
Rurales	Non	Très peu dense	Rurale éloignée très peu dense	Noyales, Bancourt, Barly
		Peu dense	Rurale éloignée peu dense	Prémont, Marbaix, Béalcourt
		Densité intermédiaire		
	Oui	Très peu dense	Rurale périphérique très peu dense	Maulers, Escalles, Berneuil
		Peu dense	Rurale périphérique peu dense	Dercy, Cassel, Fienvillers
		Densité intermédiaire		
Urbaines	Non	Peu dense	Bourg	Trélon, Fruges, Vrély
		Densité intermédiaire	Petite ville	Fourmies, Hirson, Hesdin
	Oui	Peu dense	Urbaine périphérique peu dense	Audruicq, Chambry, Cramoisy
		Densité intermédiaire	Urbaine dense	Béthune, Compiègne, Senlis
		Très dense	Urbaine très dense	Amiens, Lille, Douai

Source : Insee, IGN 2019 ; DEPP-MENJS.

Éducation & formations n° 102 © DEPP

ANNEXE 2 | Champ et définition

Champ

Cette étude porte sur les élèves du second degré sous statut scolaire inscrits à la rentrée 2019 dans les établissements publics ou privés sous contrat relevant du ministère en charge de l'Éducation nationale (y compris les établissements régionaux d'enseignement adapté [EREA] et localisés dans les Hauts-de-France. Ces établissements sont au nombre de 1 017 : 658 collèges, 144 lycées généraux et technologiques, 140 lycées professionnels et 67 lycées polyvalents (lycées qui proposent à la fois les voies générale, technologique et professionnelle) et 8 EREA.

Les effectifs des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) et des sections de techniciens supérieurs (STS) dans les établissements du second degré n'ont pas été pris en compte dans le cadre de cette étude.

Les données portant sur le périmètre de la région des Hauts-de-France concernent uniquement les élèves qui sont scolarisés et qui résident dans la région.

Définition

Indice de position sociale (IPS) : l'indice de position sociale attribue à chaque élève un indice construit à partir de ses habitudes sociales et culturelles et de la PCS (profession et catégorie sociale) de ses parents. Plus l'IPS est élevé, plus l'élève vit dans un milieu social favorable à la réussite scolaire. La somme des indices des élèves d'un territoire permet de caractériser le territoire d'un point de vue social.

ANNEXE 3 Données départementales

↘ **Tableau 4** IPS moyen des élèves du second degré des Hauts-de-France par département et type de commune

Type de commune	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Hauts-de-France
Rurales	96,9	107,7	106,6	102,7	99,1	102,8
Rurale éloignée très peu dense	92,2	93,3	94,4	92,4	93,7	93,2
Rurale éloignée peu dense	91,1	93,2	95,4	94,8	90,4	92,4
Rurale périphérique très peu dense	98,6	100,4	105,3	104,3	103,2	102,1
Rurale périphérique peu dense	99,4	110,7	108,8	105,0	106,3	106,6
Urbaines	87,4	97,3	99,5	92,2	93,5	95,4
Bourg	82,9	83,3	87,3	85,7	87,6	85,0
Petite ville	84,3	79,1	84,5	89,2	84,3	83,0
Urbaine périphérique peu dense	94,8	105,2	102,3	103,2	102,6	103,0
Urbaine dense	89,9	97,8	104,7	94,8	96,8	97,7
Urbaine très dense	84,1	97,1	81,9	86,9	93,7	93,3
Ensemble	91,6	98,3	101,8	94,1	96,0	97,0

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Champ : élèves du second degré scolarisés dans un établissement des Hauts-de-France public ou privé sous contrat sous tutelle du ministère en charge de l'Éducation. Géographie au 1^{er} janvier 2019.

Source : DEPP-MENJS, Système d'information Scolarité.

↘ **Tableau 5** Emploi, chômage par département selon le type de commune de résidence dans les Hauts-de-France en 2016 (en %)

Type de commune	Aisne		Nord		Oise		Pas-de-Calais		Somme		Hauts-de-France	
	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi	Taux de chômage	Taux d'emploi
Rurale éloignée très peu dense	14,1	62,4	15,5	63,0	12,5	66,6	10,7	66,1	13,0	66,0	12,9	65,1
Rurale éloignée peu dense	16,1	60,8	15,8	61,6	13,9	64,2	12,1	65,0	15,2	62,0	14,7	62,5
Rurale périphérique très peu dense	12,2	67,2	12,9	65,5	10,1	70,1	9,9	68,5	10,5	69,3	11,1	68,4
Rurale périphérique peu dense	12,5	65,8	10,3	67,4	10,1	69,6	10,5	67,1	10,4	67,6	10,6	67,7
Rurales	13,3	64,7	11,2	66,4	10,6	69,0	10,7	66,8	12,3	65,7	11,6	66,6
Bourg	22,9	53,5	22,3	53,6	18,9	58,8	19,6	52,0	17,7	58,4	20,5	54,8
Petite ville	25,0	50,6	28,0	49,1	23,2	53,4	19,7	56,4	22,7	53,8	24,8	51,6
Urbaine périphérique peu dense	15,8	61,7	13,4	63,2	13,1	66,5	12,5	63,1	13,3	64,5	13,2	63,9
Urbaine dense	21,6	55,3	17,5	58,3	14,5	62,8	17,3	57,6	18,4	55,4	17,2	58,7
Urbaine très dense	24,8	51,5	19,4	55,7	22,9	51,8	23,0	51,6	20,1	52,1	20,6	54,2
Urbaines	22,4	54,1	18,6	56,9	15,7	61,5	19,2	55,5	19,1	54,9	18,6	56,8
Ensemble	18,1	59,0	17,9	57,8	13,9	64,1	17,5	57,5	16,1	59,5	17,1	58,8

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Champ : population âgée de 15 à 64 ans, géographie au 1^{er} janvier 2019.

Source : Insee, recensement de la population, exploitation principale 2016.

↘ **Tableau 6** Part des élèves du second degré des Hauts-de-France ayant un parent ouvrier ou cadre, par type de commune de résidence et département en 2019-2020 (en %)

Type de commune	Aisne		Nord		Oise		Pas-de-Calais		Somme		Hauts-de-France	
	Part des cadres	Part des ouvriers	Part des cadres	Part des ouvriers	Part des cadres	Part des ouvriers	Part des cadres	Part des ouvriers	Part des cadres	Part des ouvriers	Part des cadres	Part des ouvriers
Rurales	11,9	33,9	21,1	28,8	18,0	27,9	15,5	32,2	13,5	34,7	16,1	31,4
Rurale éloignée très peu dense	7,3	36,5	10,5	37,8	12,0	37,9	7,5	40,6	8,7	40,1	8,6	39,0
Rurale éloignée peu dense	8,7	37,0	9,5	38,8	10,7	41,7	9,5	38,5	8,4	43,5	9,1	40,2
Rurale périphérique très peu dense	13,0	35,9	12,3	38,1	17,4	28,2	16,6	29,5	14,8	30,9	15,0	32,1
Rurale périphérique peu dense	13,6	31,7	23,6	26,7	19,2	25,7	17,3	30,5	18,4	27,4	18,9	28,1
Urbaines	10,1	29,7	18,6	27,1	17,6	26,6	12,2	34,4	14,8	27,1	16,1	29,1
Bourg	6,4	37,3	6,9	38,1	10,7	41,7	7,4	38,9	8,2	38,6	7,5	38,5
Petite ville	7,9	29,8	6,2	35,7	8,5	32,2	8,1	34,9	8,0	37,6	7,5	33,9
Urbaine périphérique peu dense	10,5	36,1	19,7	28,0	16,6	29,3	16,3	31,2	16,7	28,7	17,1	29,9
Urbaine dense	12,3	28,4	17,5	29,1	21,6	22,8	13,2	33,9	16,0	27,1	16,7	29,2
Urbaine très dense	10,0	25,0	19,9	25,1	6,5	35,3	10,2	35,6	17,5	20,6	16,5	27,9
Ensemble	10,9	31,6	18,8	27,3	17,7	27,0	12,8	34,0	14,2	30,5	16,1	29,6

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Champ : élèves du second degré scolarisés dans un établissement des Hauts-de-France public ou privé sous contrat sous tutelle du ministère en charge de l'Éducation. Géographie au 1^{er} janvier 2019.

Source : DEPP-MENJS, Système d'information Scolarité.

↘ **Tableau 7** Part des 15-24 ans non scolarisés sans diplôme par type de commune de résidence dans les Hauts-de-France (en %)

Type de commune	Aisne	Nord	Oise	Pas-de-Calais	Somme	Hauts-de-France
Rurale éloignée très peu dense	27,3	17,5	22,8	19,3	25,0	24,2
Rurale éloignée peu dense	28,5	25,8	23,0	19,3	28,1	25,7
Rurale périphérique très peu dense	23,0	19,3	18,7	15,8	18,1	19,8
Rurale périphérique peu dense	23,2	18,3	18,9	16,9	19,9	19,1
Rurales	24,8	19,8	19,4	17,4	23,6	21,0
Bourg	32,5	32,0	26,4	33,2	30,1	31,4
Petite ville	34,8	38,3	36,8	32,3	33,9	35,8
Urbaine périphérique peu dense	30,2	22,0	25,7	18,1	25,9	22,7
Urbaine dense	33,0	28,9	26,3	26,5	29,5	28,1
Urbaine très dense	35,6	30,7	36,6	37,0	30,3	32,9
Urbaines	33,6	29,9	28,4	31,2	30,4	30,4
Ensemble	30,3	29,2	25,8	29,4	27,8	28,8

Éducation & formations n° 102 © DEPP

Champ : individus âgés de 15 à 24 ans non scolarisés dans un établissement d'enseignement. Géographie au 1^{er} janvier 2019.

Source : Insee, recensement de la population 2016.

Bibliographie

Becuwe B., Brefort M., Vilain E., 2016, « Une approche de la qualité de vie par les aménités et la situation sociale des habitants », *Insee analyses Hauts-de-France*, n° 27, Insee.

Ben Ayed C., Broccolichi S., Trancart D., 2013, *Les inégalités territoriales d'éducation secondaire*, in Laurent E. (dir.), Rapport « Vers l'égalité des territoires », Ministère de l'égalité des territoires et du logement, p. 126-141.

Borey G. Leroy L., 2018, « Des habitants en situation plus favorable au regard de l'emploi que dans la région », *Insee flash Hauts-de-France*, n° 44, Insee.

Duquet-Métayer C., Monso O., 2019, « Une typologie des communes pour décrire le système éducatif », *Note d'Information*, n° 19.35, DEPP-MENJ.

Duru-Bellat M., 2003, « Les apprentissages des élèves dans leur contexte : les effets de la composition de l'environnement scolaire », *Carrefours de l'éducation*, n° 16, p. 182-206.

Duru-Bellat M., Le Bastard-Landrier S., Piquée C., Suchaut B., 2004, « Tonalité sociale du contexte et expérience scolaire des élèves au lycée et à l'école primaire », *Revue française de sociologie*, n° 45, p. 441-468.

Fiévet A., Le Scouëzec P., 2016, « Un portrait du Nord : Département le plus peuplé », *Insee analyses Hauts-de-France*, n° 38, Insee.

Jamme J., Le Scouëzec P., 2016, « Un portrait de l'Oise : un département d'actif, tourné vers l'Île-de-France », *Insee analyses Hauts-de-France*, n° 36, Insee.

Lecomte M., Werquin B., 2016, « Séparation résidentielle marquée dans les agglomérations de Lille, Creil et Amiens », *Insee analyses Hauts-de-France*, n° 19, Insee.

Marot G., 2019, « Le bassin minier : un territoire densément peuplé confronté à diverses fragilités sociales », *Insee flash Hauts-de-France*, n° 74, Insee.

Nakhili N., 2005, « Impact du contexte scolaire dans l'élaboration des choix d'études supérieures des élèves de terminale », *Éducation & Formations*, n° 72, p. 155-167.